



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan de Relance Industrie

Compétitivité, innovation, souveraineté,
Emploi et écologie

Avril 2021

DOSSIER DE PRESSE





LA RELANCE DANS L'INDUSTRIE EN CENTRE-VAL DE LOIRE



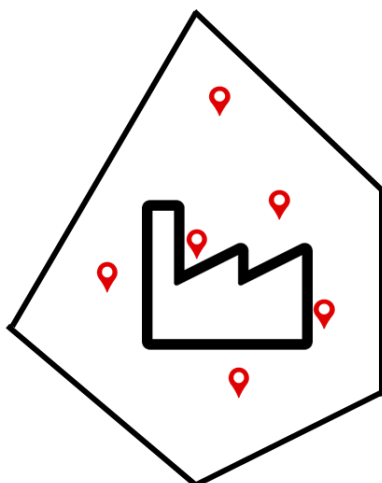
Compétitivité



Ecologie



Emploi



121

Entreprises soutenues

125

M€ de subventions

+2000

Emplois créés



« Le **plan de relance est massif** et s'attaque à nos défis contemporains. Transformer l'industrie en est un. Cela est d'autant plus important dans une région comme Centre-Val de Loire qui compte un tissu industriel dense, créateur d'emploi et ancré dans notre patrimoine commun.

Aujourd'hui, le plan de relance permet déjà d'accompagner plus de **120 entreprises** pour la création de **plus de 2000 emplois**

grâce à **154 M€ de subventions**. L'effet levier de ces aides est important car il permettra des investissements industriels 5 à 10 fois supérieurs qui bénéficieront aussi aux entreprises locales.

L'articulation des différents outils du plan de relance pour l'industrie (fonds régional, décarbonation, capacity, résilience, soutien de filières, etc.) permet d'accompagner des secteurs variés (agro-alimentaire, imprimerie, maroquinerie, industrie du bois, pharmaceutique, etc.) et aussi des entreprises de tailles différentes avec une attention toute particulière pour nos TPE et nos PME.

La relance, c'est la France de 2030. Il nous faudra donc accompagner cette dynamique désormais impulsée sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. »

Régine Engström
Préfète de la région Centre-Val de Loire

Un plan de relance, deux priorités pour l'industrie

PLAN DE RELANCE : UN SOUTIEN HISTORIQUE POUR L'INDUSTRIE

Créer de nouveaux emplois et redresser durablement l'économie française constituent les enjeux principaux du plan de relance dans le domaine de l'industrie. L'objectif, transformer l'économie en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs et permettre à la France de retrouver son niveau économique d'avant crise à échéance de deux ans.

Le plan de relance de 100 milliards d'euros s'articule autour de deux priorités industrielles, la compétitivité et l'écologie. Créer les emplois de demain, identifier et investir dans les technologies d'avenir propres qui garantiront également la souveraineté économique nationale, accompagner les entreprises industrielles dans la transition écologique, autant de mesures qui s'inscrivent dans le cadre de l'objectif stratégique national.

Le plan de relance a pour objectif de moderniser l'économie française pour qu'elle soit plus durable, plus économe de nos ressources naturelles et plus compétitive.

ÉCOLOGIE : La relance est une relance verte

Depuis vingt ans, la France a réduit de 20% ses émissions de CO₂, mais dans le même temps, son empreinte carbone a augmenté de 17%, résultat de l'arrêt de fabrication en France de produits importés d'autres pays plus émetteurs de CO₂. Aujourd'hui, la France fait le choix d'une croissance durable et juste, qui économise nos ressources naturelles et émet moins de CO₂. Le plan de relance y répond à travers l'aide à la décarbonation de l'industrie et la recherche et l'innovation pour le développement de technologies vertes.

Le plan de relance mobilise 1,2 Md€ pour aider les entreprises industrielles à investir dans des équipements moins émetteurs de CO₂ et dans des solutions décarbonées. En particulier, cela est rendu possible grâce au renforcement des dispositifs déjà existants comme les fonds chaleur et économie circulaire de l'ADEME.

Malgré une baisse de 40 % des émissions de l'industrie ces dernières années, l'industrie est encore la source de près de 20 % des émissions de gaz à effet de serre françaises. Aussi, poursuivre la décarbonation de l'industrie est indispensable pour atteindre les objectifs climatiques que la France s'est fixés.

COMPÉTITIVITÉ : La relance est la clé de notre souveraineté économique et de notre indépendance technologique

L'investissement et la maîtrise des nouvelles technologies constituent des leviers pour parvenir à décarboner l'économie. L'innovation constitue également un moyen d'action pour favoriser le développement d'activité en France.

La France fait les choix de la modernisation de l'appareil de production, de l'investissement massif dans les technologies d'avenir, du renforcement du soutien à la recherche, du développement des compétences ainsi que des savoir-faire nationaux existants. Ces choix doivent permettre à la France de retrouver une souveraineté économique, capacité d'indépendance au service de la France et de l'Europe.

L'emploi dans les territoires, enjeu du plan de relance industriel



“Les territoires, c’est la vie des gens. Libérer les territoires, c’est libérer les énergies. C’est faire le pari de l’intelligence collective. Nous devons réarmer nos territoires”

Jean Castex, déclaration de politique générale, le 15 juillet 2020.

La « priorité absolue » du Gouvernement, « c’est l’emploi », indiquait le Premier Ministre Jean Castex dans son discours de présentation du plan de relance.

Les dispositifs de soutien et d’accompagnement déployés dans le cadre du volet industrie du plan de relance sont une opportunité pour impulser une dynamique de projets d’investissements, corrélée à la création d’emplois dans des secteurs industriels stratégiques et variés, sur l’ensemble des territoires.

En région Centre-Val de Loire, les mesures de soutien aux entreprises ont permis d’accompagner de nombreux projets d’investissements industriels, associés à la création de plusieurs centaines d’emplois :

- A ce jour, **111 entreprises de la région Centre-Val de Loire sont lauréates** des appels à projet industrie du plan de relance (investissements dans les territoires, automobile et aéronautique, Résilience) et de l’appel à manifestation d’intérêt Capacity Building
- Le **fonds d’accélération des investissements dans les territoires**, qui s’inscrit dans le cadre du dispositif Territoires d’Industrie, compte actuellement **58 lauréats** en région, dont 35 entreprises lauréates implantées sur un Territoire d’Industrie, et est associé à la création de plus de **900 emplois**
- Les **39 projets lauréats** des filières **automobile et aéronautique** en région permettent d’accompagner la création de **près de 850 emplois**
- **Résilience**, appel à projets ciblé sur cinq **secteurs stratégiques**, dans un objectif de **souveraineté nationale**, compte **10 lauréats** en région Centre-Val de Loire pour un potentiel de plus de **200 emplois créés**
- L’appel à manifestation d’intérêt **Capacity Building**, déployé dans le cadre de la crise sanitaire, a permis d’apporter une aide à **4 entreprises** de la région Centre-Val de Loire pour un montant global de **50,6 M€** et la création de **plus de 250 emplois**

Au total, les projets d’investissements soutenus et accompagnés par l’intermédiaire du plan de relance industrie représentent à ce jour, en région Centre-Val de Loire, plus de **2200 emplois créés**.

Témoignage de lauréat

Philippe de Vogüé, Responsable de l’entreprise, Maé Innovation, Indre-et-Loire

« Les projets de Maé Innovation soutenus par le plan de relance consistent à relocaliser la fabrication de produits semi finis et à investir dans l’impression 3D. L’entreprise est installée près de Tours.

L’impact sur le territoire est la création de savoir-faire industriel et l’embauche de nouveaux collaborateurs. Nous avons commencé à embaucher des CDI et des alternants. Les projets devraient générer 12 emplois directs et permettre de réelles montées en compétences.

Le soutien du plan de relance permet à Maé Innovation d’accélérer sa transformation industrielle et de pérenniser son développement pour les années à venir. »

Les différents outils de la relance pour l'industrie

Relocalisation de la production industrielle dans les territoires

Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

C'est quoi ?

Le plan de relance consacre **700 M€** à l'échelle nationale, sur la période de 2020 à 2022, pour soutenir le **développement de projets d'investissements industriels dans les territoires**. La démarche, menée conjointement par l'**Etat** et les **Régions**, est animée dans le cadre du programme **Territoires d'Industrie**.

Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les **projets industriels** (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus **structurants pour les territoires** et pouvant démarrer leurs investissements entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les conseils régionaux et les préfetures de régions, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un **impact sociétal et économique fort** : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Et en Centre-Val de Loire ?

Dept	Lauréats	Nombre d'entreprises lauréates	Montant total d'aide aux entreprises (M€)
18	AUXITROL, MICHELIN, INITIA FOOD, PILLIVUYT, RETOTUB, CHENES DECOR, HERDEGEN, MERCIER, NEGRO, CETIM, PARAGON IDENTIFICATION, ATELIER CENTRE FRANCE TONNELLERIE, MENETOU MECANIQUE	13	4,7
28	EUROWIPES, RAIGI, Ets DENIS, KE France, CHB, CROCK, FRUITOFOOD, POUILLARD	8	2,75
36	STEARINERIE DUBOIS, PGA, ID LOGISTICS, FENWAL, ROGER PRADIER, B COSMETIQUE, RIOLAND, SIEMEL, LEON FLAM, NOISERAIE PRODUCTIONS, IMPRIMERIE MATARESE	11	4,5
37	MAE, RDV PRODUCTIONS, REMY GARNIER, TRIANGLE, JOUANEL-SOCOFRER, CLEN, TELIER DAVID MOUNIER, ETABLISSEMENT CHALUMEAU	8	2,3
41	A2V, TRANSMANUT, LE TRIANGLE, AXE SYSTEMS, AIRCOS, Groupe GOYER, DANUBE, BARBOSA, BISCUITERIE DE CHAMBORD, BARAT	10	4,54
45	BRISSON, AXYNTIS, FAURECIA, LSDH, MEM, PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT, FAIENCERIE DE GIEN, FRANCE LUXURY SHIRT	8	3,65
Région	Total	58	22,44

Témoignage de lauréat

Cécile GODIARD, Responsable Administratif et Financier, **Groupe Rioland, Indre**

« Notre projet d'extension de notre plateforme de préparation des cuirs et fabrication de pièces est un projet initié depuis plusieurs mois. Il doit nous permettre de répondre à la croissance de nos capacités de production souhaitée par nos clients. Cependant, le montant de l'investissement, et les impacts COVID nous freinaient dans notre prise de décision. Le plan de relance, en nous octroyant une subvention, nous ouvre les perspectives de développement de notre activité.

Dans l'attente de la livraison du bâtiment prévue au 1^{er} semestre 2022 nous avons installé un atelier provisoire en début d'année. Il accueille aujourd'hui 13 nouveaux salariés. A terme, 50 à 60 recrutements sont prévus. Il s'agit essentiellement de main d'œuvre locale que nous formons aux métiers de la maroquinerie. »

Souveraineté nationale : secteurs industriels stratégiques

Appel à Projets (AAP) Résilience

C'est quoi ?

Dans le cadre du plan de relance, **600 M€**, mobilisés d'ici 2022, sont consacrés au soutien des investissements qui permettront à la France d'assurer son **indépendance économique et technologique**.

Cinq secteurs stratégiques sont concernés par ce soutien en faveur de l'autonomie et de la résilience de l'industrie française: la santé, les intrants essentiels pour l'industrie (chimie, matériaux, métaux), l'électronique, l'agroalimentaire et les télécommunications 5G.

L'appel à projets Résilience vise à soutenir les meilleurs projets d'investissements ciblés sur les 5 secteurs stratégiques précités. Les projets d'investissement visés sont des projets de localisation ou de relocalisation, de nature à renforcer l'indépendance des filières industrielles françaises vis-à-vis de fournisseurs extra-européens, tout en développant des filières d'avenir.

Et en Centre-Val de Loire ?

Dept.	Lauréats	Nombre d'entreprises lauréates	Montant d'aide aux lauréats par département	Emplois créés
18	EOCREP	1	798 k€ de subvention	21
28	VIDYA EUROPE SAS LABORATOIRE ETHYPHARM	2	1,6 M€ de subvention	12
36	ASV PACKAGING	1	1,7 M€ de subvention	30
37	VERMON	1	733 k€ de subvention	30
41	SRT Microcéramique CHIESI EMKA	3	2,98 M€ de subvention	110
45	GREENPHARMA ORRION CHEMICALS ORGAFORM	2	1,218 M€ de subvention	37
Région	Total	10	9,03 M€ de subvention	240

Témoignage de lauréat

Patrick MARIONNEAU, Président-Directeur Général d'EMKA Electronique, Loir-et-Cher :

« Dans notre métier de sous-traitant électronique, il faut investir pour moderniser, et avoir une organisation 'usine du futur 4.0' pour répondre aux enjeux de nos clients. La crise COVID nous avait stoppés, mais l'aide du fonds Résilience nous permet de planifier sur 3 ans des investissements et une organisation numérisée pour devenir plus compétitifs. Ce projet baptisé ESCAPE-MED permettra la création d'un atelier dédié aux Dispositifs Médicaux, et accélérera le rebond de l'activité, tandis que notre supply-chain numérisée pourra mieux gérer la crise mondiale des composants qui se profile. Nous visons de créer 40 emplois à terme, et nos clients, qui sont de grands donneurs d'ordres à 50% en région Centre, bénéficieront de cette modernisation pour être plus compétitifs sur leurs marchés mondiaux »

Soutien aux secteurs stratégiques de l'automobile et de l'aéronautique

Fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile

Fonds de modernisation et diversification de la filière aéronautique

C'est quoi ?

La crise sanitaire a porté un coup d'arrêt massif et brutal aux filières aéronautique et automobile françaises. Un des enjeux réside dans le maintien de la faculté des entreprises à fabriquer les prochaines générations d'aéronefs et de véhicules (électriques, hybrides, hydrogène). Des moyens financiers sont donc concentrés sur la recherche et le développement et sur la modernisation des chaînes de production, la diversification, la numérisation et la transformation environnementale :

- **600 M€** sur 2020 à 2022 pour le **soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile**, visant à aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation des procédés industriels
- **300 M€** sur 2020 à 2022 pour la **modernisation, la diversification et le verdissement des procédés de la filière aéronautique**. Ce fonds a pour objectif d'aider les acteurs de la filière aéronautique à développer des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques, de préserver les compétences acquises et de préparer l'avion vert du futur

Et en Centre-Val de Loire ?

Le **fonds de soutien à l'investissement** a été doté de 300 M€ pour l'aéronautique et de 600 M€ pour l'automobile sur la période 2020-2022. A ce stade, il a permis d'accompagner **22 entreprises aéronautiques et 17 entreprises de la filière automobile pour respectivement 18,4 M€ et 17,5 M€ en région Centre-Val de Loire**. Les dépenses d'investissements retenues concernent l'acquisition de nouveaux équipements, la modernisation de lignes de production, la robotisation, la digitalisation et la numérisation de la production et l'amélioration de l'empreinte environnementale des entreprises.

Témoignage de lauréat

Spéciale Machine – SPEMA – est une PME créée en 1967 spécialisée en mécanique de précision, usinage et assemblage, située à Issoudun dans l'Indre (36). Dotée de 44 salariés, SPEMA fabrique des prototypes, de l'outillage et des pièces en petites séries destinées à des sous-ensembles, avec ou sans assemblage. SPEMA est active sur plusieurs marchés : aéronautique, défense, automobile... Elle a pour clients principaux SAFRAN, MBDA et FAURECIA.

Afin de conserver des chances de rebond, SPEMA a décidé d'engager un processus de modernisation et de robotisation de son outil de production ainsi qu'une amélioration de son empreinte environnementale. Il s'agit d'engager la robotisation des opérations de chargement/déchargement et de mener un compactage des déchets en aluminium générés par la production afin de mieux les valoriser, de réduire les huiles de coupe et les recycler pour un nouvel usage. A cette fin, SPEMA a bénéficié d'une aide du plan de relance.

Dominique RENAUDAT, Président de SPEMA, Indre :

« Le dispositif du plan de relance a été l'opportunité pour SPEMA de s'inscrire dans un projet ambitieux de transformation de l'entreprise. Cette modernisation est indispensable pour rester un partenaire privilégié de nos clients actuels, augmenter notre attractivité et notre compétitivité dans un secteur d'activité, l'aéronautique, fortement exigeant et concurrentiel. Cette aide financière a redynamisé tout le personnel de SPEMA et permet d'envisager l'avenir post-COVID sous de meilleurs auspices (croissance, formation, embauche, investissement). En outre, le dispositif de France Relance se sera avéré efficace dans sa mise en œuvre, ce qui nous aura permis d'investir un montant important en un temps record. »

Soutien à la lutte contre la pandémie de la COVID

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Capacity Building

C'est quoi ?

Dans le contexte d'urgence sanitaire actuel, le Gouvernement a décidé d'aider les entreprises et leurs partenaires publics dans la lutte contre la COVID, à travers le financement de projets de recherche et développement, et d'accompagner l'industrialisation des produits de santé. Ces projets concernent les réponses immédiates apportées à la lutte contre la pandémie actuelle de COVID. Le Gouvernement souhaite aussi réduire la dépendance de la France et de l'Europe vis-à-vis des pays-tiers, en accompagnant les investissements en faveur de la fabrication de produits de santé liés à la crise de la COVID.

Ce sont **460 M€** issus du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) qui sont ainsi **mobilisés pour renforcer la capacité nationale et européenne** à faire face à des crises sanitaires, particulièrement par la **fabrication de médicaments et de produits de santé** impliqués dans la lutte contre la COVID. Ce dispositif vise à identifier des projets d'investissements en santé contribuant à la stratégie nationale de test et de vaccination et permettant de faire croître rapidement la production de médicaments, de vaccins et de dispositifs médicaux impliqués dans la prise en charge des patients atteints de la COVID.

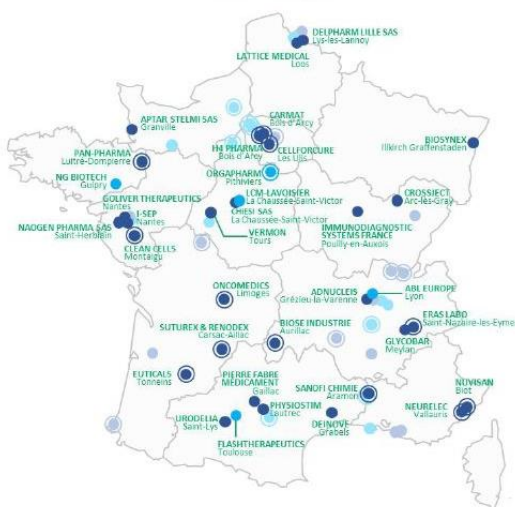
Et en Centre-Val de Loire ?

En région Centre-Val de Loire, 4 entreprises sont lauréates de cet AMI avec un montant d'aides de **50,6 M€** : CDM Lavoisier à la Chaussée-Saint-Victor (département 41), Axyntis – Orgapharm à Pithiviers (département 45), Delpharm à Saint-Rémy-sur-Avre (département 28) et Récipharm à Monts (département 37).

Un lauréat en région

CDM Lavoisier à la Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher).

Le projet vise à augmenter la capacité de production et de stockage de médicaments injectables qualifiés d'« essentiels » par l'OMS pour éviter d'éventuelles pénuries. La nouvelle ligne de production d'ampoules plastiques permettra d'atteindre 20 millions d'ampoules/an, destinées au remplissage de solvants pour vaccins et de solutés injectables. Ce projet est associé à la création de 31 emplois.



Industrie du futur

Guichet « industrie du futur » de l'Agence des Services et de Paiement (ASP)

C'est quoi ?

Le guichet industrie du futur permet aux PME et ETI industriels de moderniser leurs outils de production. Ce dispositif subventionne l'investissement sur machines à commande numérique, robots, cobots, technologies 3D et logiciels destinés à la conception et la production.

Et en Centre-Val de Loire ?

A ce stade, 48 entreprises de la région Centre-Val de Loire sont lauréates pour **9,6 M€** de subventions accordées.



Soutien à la chaleur décarbonée

Appel à projets pour la production de chaleur à partir de biomasse

C'est quoi ?

L'appel à projets vise à soutenir l'investissement et le fonctionnement d'unités de production de chaleur industrielle, et concerne à la fois des projets d'installation de nouveaux équipements, ainsi que la conversion à la biomasse d'installations existantes, qui utilisent des combustibles fossiles.

Sur la base de l'instruction de l'ADEME, Barbara Pompili, ministre de la Transition Ecologique, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, ont annoncé en mars, au niveau national, 17 projets lauréats. Ils représentent un investissement total de 130 millions d'euros. Ils bénéficieront d'un soutien total de 44 millions d'euros d'aide à l'investissement et 83 millions d'euros d'aide au fonctionnement du fonds décarbonation pour l'industrie.

La mise en œuvre de ces projets soutenus par « France Relance » permettra d'éviter plus de 332 000 t CO₂eq par an d'émissions de gaz à effet de serre dues à la combustion d'énergie fossile.

Et en Centre-Val de Loire ?

Une entreprise lauréate pour le moment :

SIDESUP, Engenville (45)

[Alimentation Animale - Projet de création d'une ligne de séchage](#)

Sidesup est une filiale du groupe Cristal Union et possède une unité de déshydratation et de fabrication de granulés sur le site d'Engenville, pour l'alimentation animale principalement. Ce site présente 2 lignes de séchage, la première fonctionnant au gaz naturel et la seconde étant équipée d'un four à biomasse.

La filière déshydratation française est en plein essor depuis quelques années avec la volonté de développer la culture de la luzerne pour l'alimentation animale et réduire ainsi les importations. Afin de répondre à cette croissance, Sidesup investit dans une 3ème ligne de séchage fonctionnant avec un générateur d'air chaud alimenté à partir de biomasse.

Cet investissement va permettre d'augmenter la part d'énergie renouvelable de 46% à 69% du mix énergétique pour le site d'Engenville.

Soutien à l'efficacité énergétique et transformation des procédés pour la décarbonation

Appel à projets visant à soutenir l'investissement de projets d'envergure dans l'efficacité énergétique, pour la transition de l'industrie française

C'est quoi ?

32 lauréats ont été annoncés sur cet appel à projets. L'investissement total permis par le dispositif, sur les 32 premiers projets sélectionnés, sera de 466 millions d'euros à l'échelle nationale et les projets lauréats, dans leur ensemble, bénéficieront d'une aide de 97 millions d'euros du fonds décarbonation pour l'industrie.

La mise en œuvre de ces projets soutenus par « France Relance » permettra sur chaque site, en moyenne, de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 12,5%. Cela représente plus de 410 600 tCO₂ par an.

L'efficacité de l'aide publique est un des points forts de ce dispositif, qui ne nécessite qu'un appui de l'ordre de 10 € par tonne de CO₂ évitée sur 20 ans.

Et en Centre-Val de Loire ?

Trois entreprises lauréates à ce jour en région :

PALM, Descartes (37)

[Papier - Projet de réduction globale des consommations d'énergie](#)

La papeterie PALM à Descartes fabrique des papiers/cartons utilisés pour des emballages en carton ondulé issus à 100% du recyclage. Elle investit avec le soutien de l'Etat dans une filtration par osmose inverse et dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de son procédé de fabrication du papier.

Ces projets permettront de réduire les émissions de CO₂ d'environ 4300 tonnes chaque année, soit près de 8% des émissions du site de Descartes, et de réduire également les consommations d'eau du site.

SWISS KRONO, Sully-sur-Loire (45)

[Matériaux pour la construction - Projet de remplacement de sécheur](#)

Le projet porté par SWISS KRONO prévoit l'installation d'un sécheur basse température nécessaire à la fabrication de panneaux de bois OSB et la mise en place d'équipement de récupération de chaleur sur la chaudière biomasse.

Cet investissement apportera une réduction des émissions de CO₂ de plus de 2400 tonnes par an.

L'investissement de SWISS KRONO s'intègre dans un projet plus global visant à accroître la part de bois énergie dans son mix énergétique et à faire quasiment disparaître l'usage de gaz naturel.

CERTINERGY & SOLUTIONS (groupe Engie) pour MAURY IMPRIMEUR, Le Malesherbois (45)

[Impression offset, façonnage et routage - Récupération de la chaleur des fumées des incinérateurs de MAURY IMPRIMEUR pour production de froid](#)

Pour préserver la qualité de l'air, Maury Imprimeur a l'obligation d'incinérer les Composés Organiques Volatiles issus de ses encres d'impression. Cette combustion génère une chaleur fatale actuellement non valorisée. Grâce à une machine à absorption développée par une start-up française, la chaleur fatale produit du froid, nécessaire pour combattre la montée en température des rotatives d'impression.

En substituant 80% de l'électricité dédiée aux groupes froids, cette opération permet d'économiser 8700 MWh électriques par an, soit 193 tonnes de CO₂ par an.



Contact presse

pref-communication@loiret.gouv.fr / Tél : 02.38.81.40.35